



FORMATION

Promouvoir la santé mentale

4, 5 et 8 octobre 2021- VALENCE

Développer un projet en éducation et promotion de la santé mentale demande de connaître les concepts fondamentaux de ce champ.

Cette formation vous permettra d'acquérir ou d'approfondir les compétences et savoirs nécessaires à la démarche projet en santé mentale et d'en mesurer les dimensions suivantes : promouvoir la santé mentale, agir contre la stigmatisation et prévenir le mal-être et le suicide dans le champ de la promotion de la santé. Elle sera une occasion de renforcer l'interconnaissance partenariale et de faire un focus sur les liens entre la crise sanitaire actuelle et la santé mentale.

Les contenus seront adaptés aux réalités pratiques des participants.



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en

- S'approprier les concepts dans le champ de la santé mentale.
- Définir et comprendre les déterminants de la santé mentale et ses facteurs de protection.
- Identifier les ressources en matière de mal être et de prévention du suicide.
- Situer sa pratique au regard des questions de la santé mentale.
- Comprendre l'impact de la stigmatisation sur la santé mentale.
- S'interroger sur des actions possibles pour agir contre la stigmatisation des personnes concernées par les troubles psychiques.
- Faire le lien entre inégalité sociales de santé et santé mentale.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Groupe de 10 à 15 participants. Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des échanges sur la pratique et des travaux de groupes. Formation en présentiel.



LIEU

Valence (lieu communiqué ultérieurement).



DURÉE & HORAIRES

3 jours (soit 19h30 de formation) de 9h à 12h et de 13h30 à 17h



PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels ou bénévoles associatifs susceptibles de mettre en place des projets de promotion de la santé mentale pour accompagner leur public.

Il n'y a pas de prérequis spécifique pour accéder à cette formation.



Tarif: Sans frais pédagogiques

Emargement et suivi de présence par demi journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

: FORMATEURS

Soizic BRUNET et Christelle GUERAULT Formatrices en promotion de la santé à l'IREPS

ARA, délégation de la Drôme.

1/2



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Siège social: 62 cours Albert Thomas, 69008 Lyon

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69







FORMATION

Promouvoir la santé mentale

4, 5 et 8 octobre 2021 - VALENCE



Jour 1

Promotion de la santé mentale : qu'est-ce que c'est ?

- S'approprier les concepts utilisés dans le champ de la santé mentale.
- Comprendre la place des représentations en santé mentale dans le champ de la promotion de la santé.
- Définir et comprendre les déterminants de la santé mentale et ses facteurs de protection.
- Pouvoir identifier la place de la promotion de la santé mentale dans sa posture professionnelle.

Jour 2

Discrimination et santé mentale : quels liens?

- Identifier les ressources en matière de prévention de la détresse psychique et de la prévention du suicide.
- Mieux appréhender la place de la discrimination dans le champ de la santé mentale.
- Stigmatisation et maladie mentale : quelle action possible.
- Faire le lien entre santé mentale et inégalités sociales de santé.

Jour 3

Démarche de projet en santé mentale : comment agir?

- Initiation à la conception d'un projet de promotion de la santé mentale.
- Appréhender l'utilisation d'outils.

Renseignements pédagogiques
Christelle Guérault
Tél. 06 30 29 32 97 <u>christelle.guerault@ireps ara.org</u>
Soizic Brunet <u>soizic.brunet@ireps ara.org</u>



Soutien

Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes



N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69



FORMATION

INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

PROMOUVOIR LA SANTE MENTALE

4, 5 et 8 octobre 2020 - Valence

Merci d'écrire lisiblement.

STAGIAIRE	
NOM:	Prénom :
Profession / fonction :	
Adresse (si inscription à titre individuel):	
Tél:	
Email :	
ORGANISME / EMPLOYEUR	
Nom ou raison sociale :	
Adresse :	
Nom et prénom du référent formation :	
Tél :	
Email:	
Vous vous inscrivez en tant que : Salarié(e) Personne en recherche d'emploi Particulier Bénévole Profession libérale ou indépendant	Bulletin à retourner avant le 20 septembre 2021 par mail à Christelle GUERAULT IREPS ARA délégation Drôme Tél. 06 30 29 32 97 christelle.guerault@ireps-ara.org
Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? Si oui, lequel ?	
Nombre de participants limité à 15 personnes. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la	charge du participant ou de son financeur.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Siège social : 62 cours Albert Thomas, 69008 Lyon

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.



